



Aide complémentaire pour un salaire faible

Par **loir25**, le **04/09/2012** à **15:37**

Bonjour, rnma fille vient de terminer ses études, bac + 5 ans, Master Pro Gestion du Patrimoine. rnElle exerce actuellement un CDD de 6 mois dans les musées de BELFORT. rnSon salaire du mois de juillet est de 950 €uros environ pour 120 heures, sur la base du SMIC (9,40 Euros/heure). rnA-t-elle droit à une aide complémentaire ? rnMerci pour vos conseils.

Par **pat76**, le **05/09/2012** à **15:35**

BonjourrrnrNon, mais elle peut avoir un second employeur si elle le désire car elle travaille à temps partiel.